

DIGNA  
BULLETIN MUNICIPAL  
2021



N°26

Madame, Monsieur.

Depuis les dernières élections, la situation sanitaire ne nous a pas permis un fonctionnement normal dans notre commune, et c'est dans un contexte encore bien difficile que cette année se termine. A l'heure où

j'écris ces quelques lignes, la tension en réanimation dans le Jura est toujours extrêmement préoccupante. C'est pourquoi nous avons décidé de ne rien faire qui puisse l'aggraver. Les différents clubs sont à l'arrêt et notre salle des fêtes est toujours fermée. Une autre décision difficile a été d'être obligée de reporter le repas des "aînés". Ce rendez-vous traditionnel n'est pas annulé ! Et s'il apparaît évident maintenant que 2021 ne verra pas de retour à la normale dès ses débuts, c'est avec impatience que nous attendons le moment où nous pourrions enfin nous retrouver et reprendre les activités qui créent le lien nécessaire à toute société.

C'est le lot quotidien de beaucoup de Maires paraît-il. Et même si ce n'est pas inéluctable, tout comme mes prédécesseurs, je suis saisi de plaintes et de réflexions, liées aux désagréments provenant de diverses sources de voisinage. Comme la vie serait plus simple si nous nous préoccupions autant du bien-être de ceux qui nous entourent que du nôtre!

Pour rester informé, en allant sur le site internet ([www.dignacommune](http://www.dignacommune)) de notre village et en nous communiquant votre adresse mail, vous aurez tout sur notre village ainsi que les activités culturelles et sociales qui seront programmées par la Communauté de Commune Porte du Jura.

Face au virus COVID 19, la grogne sourd et la fronde s'organise en réponse aux mesures que certains jugent trop sévères. Il n'est pas dans mes compétences de porter un quelconque jugement sur ces restrictions, même si je ne peux que m'interroger sur celles qui semblent n'être dictées que par les marchés financiers.

Les périodes de confinement et de couvre-feu sont des moments bien difficiles à supporter. J'ai une pensée pour tous ceux qui traversent ces moments avec difficultés. Que ce soit la perte de lien social, la peur bien légitime d'être atteint par le virus et pour tous ceux dont l'activité dépend d'un retour à la normale et qui ont déjà beaucoup soufferts.

Dans le même temps, 2020 aura vu resurgir la violence d'actes terroristes que l'on pensait appartenir à d'autres temps en d'autres lieux. Cela nous remémore l'horreur que toute idéologie peut apporter quand elle est pratiquée à l'extrême et servie par des fanatiques.

Le danger est grand de céder aux sirènes du populisme haineux.

Le monde d'aujourd'hui nous rappelle à quel point l'être humain peut-être puissant, capable d'inventer des technologies nouvelles qu'il utilise pour le meilleur, que ce soit pour lui ou son environnement. Mais aussi capable du pire, quand socialement il réduit à la misère ses propres congénères pour toujours plus de profit et qu'il agresse sans cesse une nature qui pourtant lui a permis d'exister. C'est cette même nature qui nous rappelle aussi à quel point nous sommes fragiles comme lorsqu'un nouveau virus apparaît et à quel point nous devons prendre soin d'elle.

Un constat qui paraît bien alarmant, face auquel des lueurs d'espoir apparaissent pourtant.

- Lueurs d'espoir quand la population s'indigne et se rebelle face aux violences.
- Lueurs d'espoir quand elle s'inquiète de ce qui est nécessaire à la préservation de son environnement.
- Lueurs d'espoir quand elle s'indigne face aux injustices.

Alors pour l'année à venir, je souhaite que toutes ces lueurs s'unissent et éclairent notre lointain afin que la noirceur de 2020 ne soit plus qu'un souvenir, comme l'éveil du matin efface les cauchemars de la nuit. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Jean-Christophe Gay



# L'équipe municipale



Béatrice Villancher :  
3ème Adjointe  
Affaires sociales  
jeunesse – Révision  
liste électorale –



Régis Balland:  
Conseiller



Céline Eurin :  
Conseillère  
Appel d'offres –  
Affaires sociales  
jeunesse



Raymond Mariotte:  
Conseiller  
Budget finances –  
Appel d'offres – –  
Voirie  
/environnement/ suivi  
travaux – SIDEC



Mickaël Perrot:  
Conseiller  
Bois



Jean-Christophe Gay :  
Maire  
Commission budget  
finances – appel  
d'offres- Voirie  
/environnement/ suivi  
travaux- Affaires  
sociales jeunesse –  
révision liste électorale



Guy Vernier:  
Conseiller



Stéphanie Girod:  
1ère Adjointe  
Commission budget  
finances – Voirie  
/environnement/ suivi  
travaux – Affaires  
sociales jeunesse



Aurélien Chatel:  
2ème Adjoint  
Budget finances -  
Voirie  
/environnement/ suivi  
travaux – Bois –  
Syndicats des eaux  
–ASCOFOR



Léa Maréchal :  
Conseillère  
Affaires sociales  
jeunesse – SICTOM



Marc Nicod:  
Conseiller  
Appel d'offres



Myriam Bonnier:  
Secrétaire de mairie

## TRAVAUX 2020

### Communauté de communes Porte de Jura :

Réfection de la voirie rue de l'église avec aménagement des accotements (dérasement), pose d'un merlon et d'un caniveau pour orienter l'eau pluviale et éviter les inondations.

### Compétences communales :

- Pépinières Antier : aménagement du talus du nouveau cimetière avec pose de feutre et plantation de rosiers et arbres – Pose de structures métalliques avec pose de feutre à l'arrière et bordures acier dans les massifs rue fleurie – Aménagement du talus à la Ravia avec plantation d'arbustes et pose de concassé d'ornement avec 3 bases en ciment pour poser des bacs à fleurs ( en attente de livraison) – Aménagement du massif garage Grevot avec structure métallique et plantation d'arbustes - Plantation de végétaux route de la Gravelle et à l'étang ainsi que pose de 2 potelets devant l'arrêt de bus : 11604€<sup>ttc</sup>
- Entreprise Mariller : dérasement au Séchoux et impasse des vignes, création de fossés et pose de cailloux route des Fontenelles et Rongeon ainsi que fauchage et élagage des accotements : 8468,87€<sup>ttc</sup>
- Signaux Girod : achats de panneaux parking église – signalisation route de Rongeon – villes et villages fleuris : 592,66€<sup>ttc</sup>
- SOCOTEC : diagnostic technique bâtiment de la cure 960€<sup>ttc</sup>
- Abonnement territoire numérique, logiciel d'assistance à la gestion des appels d'offres 255€<sup>ttc</sup>
- Tonte et débroussaillage entreprise Remond Norbert 3647€<sup>ttc</sup>
- Réparation fontaine Layau et rue de la liberté, merci aux conseillers et à Thierry Geoffroy pour cette rénovation.
- Achats :
  - rétroprojecteur avec écran (BUFFARD) : 3096,00€<sup>ttc</sup>
  - enceintes amplifiées avec 4 micros (Boulangier) 399,98€<sup>t</sup>
  - équipement wifi salles communales (3 boîtiers) : 149,98€
  - ordinateur mairie Distromatic : 1228,80€<sup>ttc</sup>
  - ordinateur bureau du maire Phone info : 558€<sup>ttc</sup>
  - échelle 3 pants : 291,64€<sup>ttc</sup>
  - micro-onde 119,99€ pour répondre à la demande de la CAPEB et permettre aux ouvriers du BTP d'avoir un local chauffé pour leur pause méridienne.



## PROJETS 2021 :

- Mise aux normes du schéma de défense extérieure contre l'incendie dont la fin est prévue à l'automne.
- A la suite d'un signalement concernant des mouvements dans la structure du bâtiment de "la cure", nous nous sommes rendus sur place et avons pu constater que d'importantes fissures étaient apparues fragilisant une partie du bien.

Afin de sécuriser le bâtiment, nous avons fait appel à un cabinet d'expertise (SOCOTEC). Suite à leur visite et conformément à leurs préconisations, des étais ont été mis en place pour soutenir une voute et une étude de l'ensemble des fondations est programmée début 2021.

Cette étude conditionnera les travaux nécessaires à la consolidation du bâtiment.

- Nouvelle demande au SIDEC en attente d'une réponse pour enfouissement des réseaux rue fleurie



## FORET COMMUNALE

La forêt communale de Digna est divisée en 37 parcelles, couvrant une superficie totale de 129 hectares.

- ❖ En 2020/2021, 8 affouagistes se sont inscrits.
- ❖ A ce jour, l'exploitation des résineux des parcelles 33 et 34 s'est achevée, un reboisement est prévu en début d'année 2021. Les parcelles 19 et 21 sont en cours d'exploitation et une replantation est prévue en 2022.



- ❖ En ce début d'année 2021, l'exploitation des frênes de la parcelle 37 ainsi que son bois de chauffage va commencer afin d'installer la poche souple destinée à la réserve d'incendie.

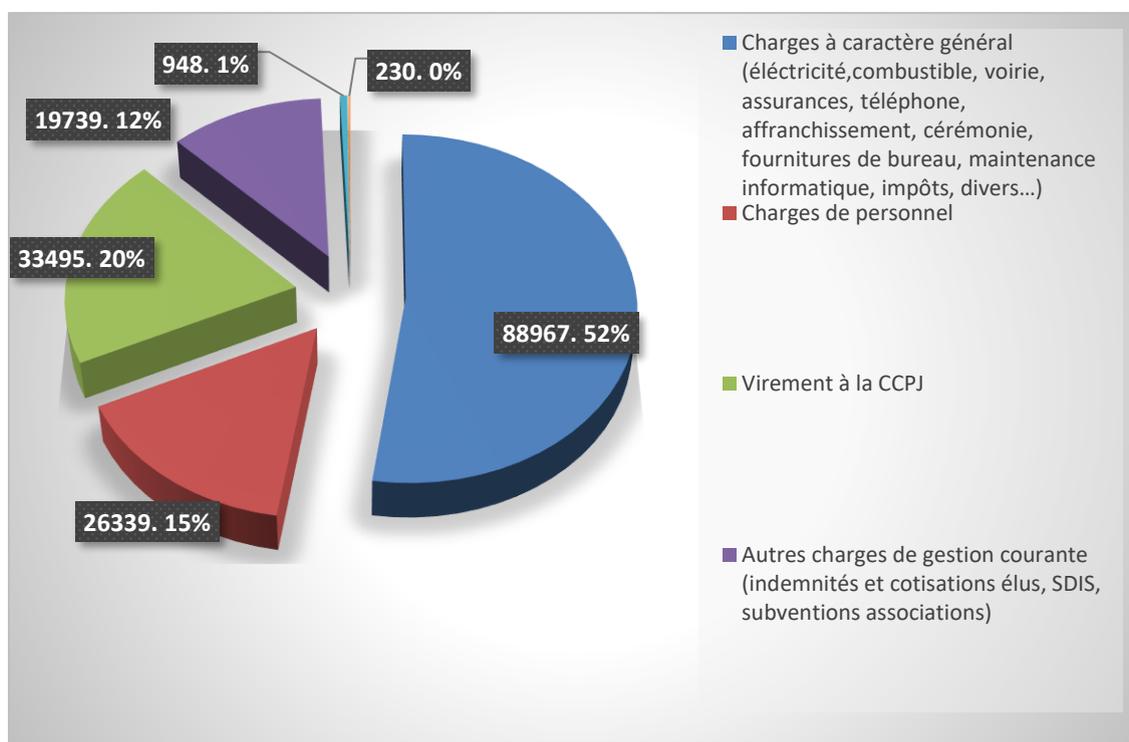
Le reste de la parcelle sera reboisée.

Aurélien CHATEL

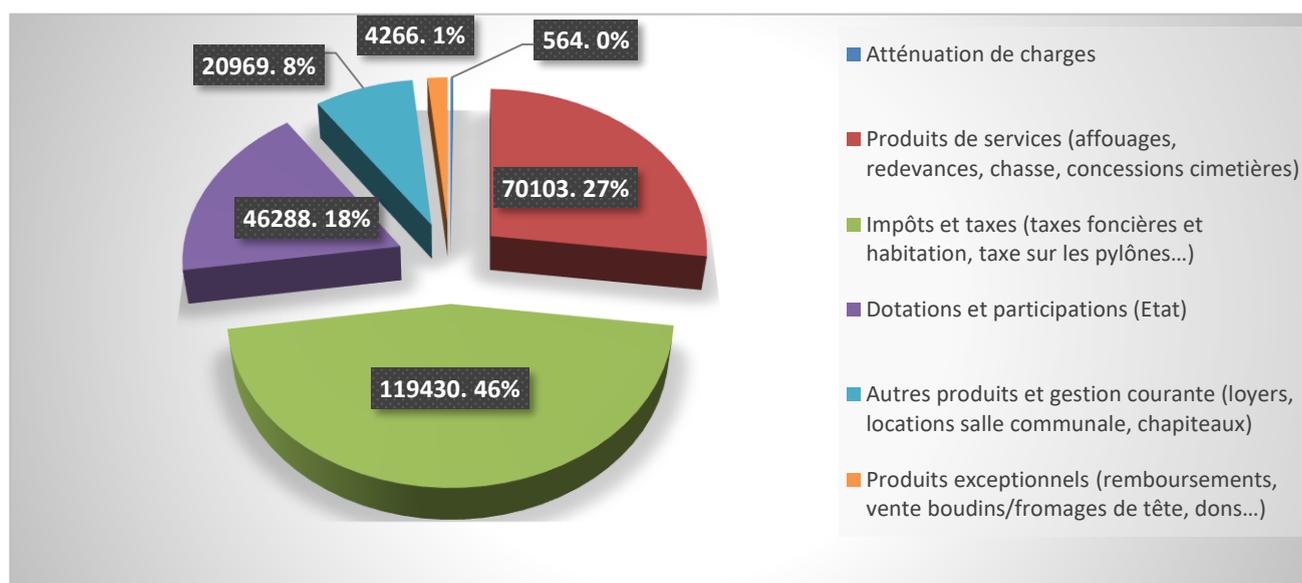
# BUDGET COMMUNAL 2019

## FONCTIONNEMENT

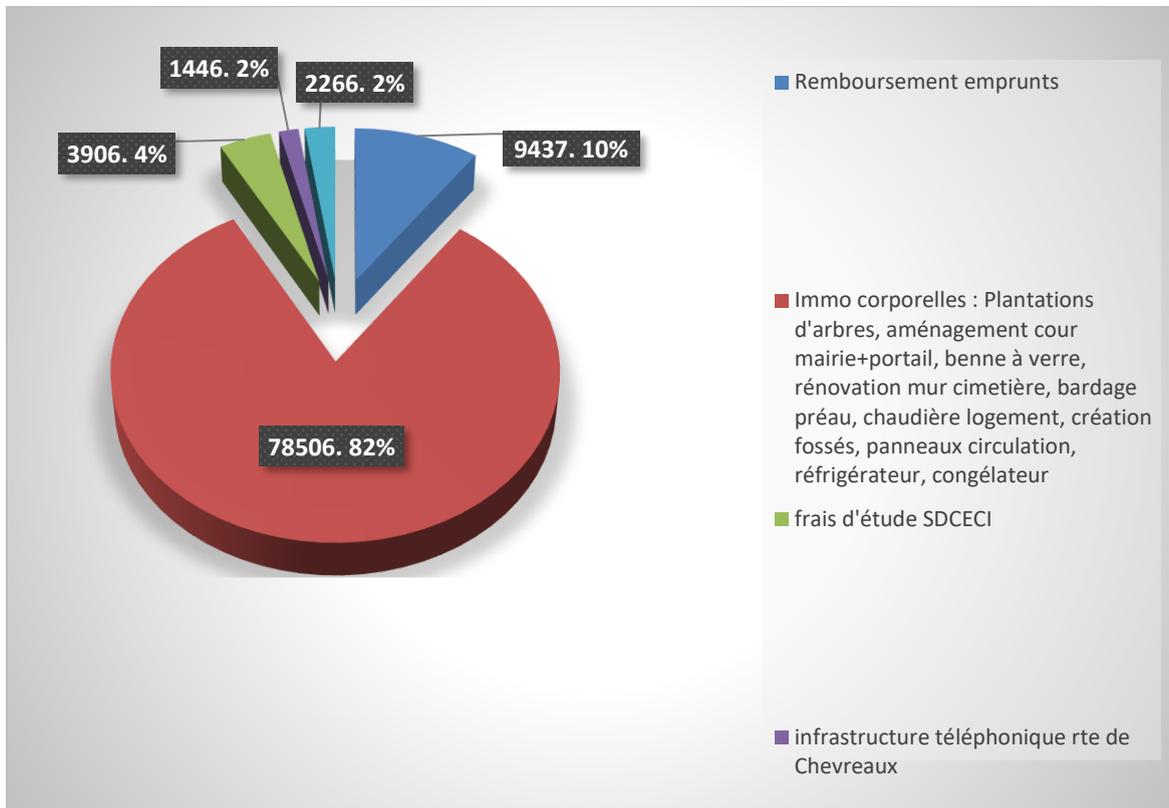
**DEPENSES = 169 718 €**



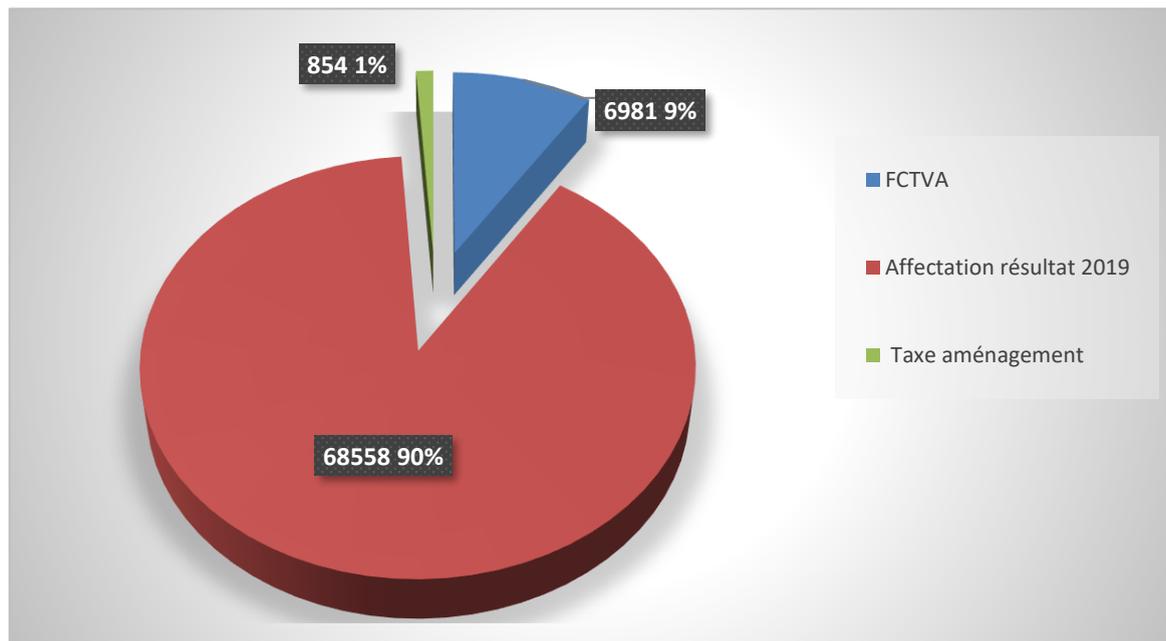
**RECETTES = 261 620 €**



## DEPENSES = 95 561 €



## RECETTES = 76 393 €



## Le haut-débit pour tous ?



Les pouvoirs publics avaient décidé, pour 2020, de faire bénéficier chaque habitant de chaque commune d'une connexion au réseau ayant un débit permettant de répondre à l'importance croissante que prend internet dans nos vies (8mb/s minimum).

Si l'objectif était ambitieux, qu'en est-il sur notre commune ?

Une première étape a été franchie avec l'installation d'une nouvelle "armoire" proche de la mairie, à l'entrée du chemin des vergers. Aujourd'hui cette nouvelle installation est fonctionnelle.

Et chez vous ?

Il vous faut prendre contact avec votre opérateur en lui expliquant qu'il y a eu sur la commune des travaux de montée en débit et que vous désirez en bénéficier.

Les réponses des opérateurs peuvent-être diverses et variées. Si vous rencontrez des difficultés nous sommes à votre disposition.

Il est toutefois un opérateur avec lequel nous rencontrons bien des difficultés c'est SFR ! Cet opérateur ne s'est pas inscrit dans cette montée en débit. En outre, le changement de technologie a provoqué chez les abonnés la perte de services optionnels, comme la télévision.

Je suis toujours en contact avec les services ayant mis en place cette nouvelle technologie ainsi qu'avec le département et la communauté de communes Porte du Jura pour essayer de trouver une solution.

## Un peu d'histoire



Digna dépendait dans l'origine de l'église prieurale de "Chatel-Chevrel" et était desservie par les moines de ce dernier lieu.

Les seigneurs de Chevreux trouvant incommode de se rendre dans cette église, à cause de sa situation sur la pointe d'une montagne, firent construire au pied de leur château une chapelle (emplacement actuel de l'église) qui servit en même temps aux habitants de Digna.

Les prieurs de Chatel y instituèrent un chapelain pour la desservir, un nommé Humbert remplissait cette fonction en 1236.

Jocerand son successeur, fut témoin en 1265 avec Amédée trois Comte de Savoie, d'un acte passé au château de Chevreux. Le

prieuré de Chatel ayant été réuni en 1359 à l'abbaye de Gigny, les moines qui l'habitaient cessèrent d'y résider.

L'archevêque de Lyon érigea alors l'église de Digna en paroisse, avec celle de Chatel pour annexe, sous la condition que le curé célébrerait les offices alternativement à Chatel et à Digna.

Cette union suscita de nombreuses difficultés de la part des habitants de Gizia et de la Biolée. Après plusieurs années de discussions inutiles, les habitants de Digna intentèrent un procès à ceux de Chatel et des communautés voisines, prétendant que le siège de la paroisse devait-être à Digna et non à Chatel. La contestation dura longtemps, mais en 1629, le parlement de Dôle, considérant l'antiquité de l'église de Chatel, rendit un arrêt qui déboutait les habitants de Digna de leurs prétentions, et déclarait leur église réunie à celle de Chatel.

Mais au lieu de s'améliorer, le différend qui séparait les deux communes s'envenima à un tel point que pour mettre fin à ces contestations, l'archevêque de Lyon statua en 1727, qu'un vicaire serait adjoint au curé de Digna, qu'il résiderait à Gizia, et que tous les dimanches il célébrerait les offices à Chatel.

Extrait du document : Un coin du Jura à travers les âges (1940) F. Jaillot

## Commission action sociale

Cette année n'a pas été très active en ce qui concerne les manifestations, en effet la covid et le confinement n'ont pas permis d'organiser la soirée jeux avec la ludothèque, la matinée boudin, le repas des aînés....

Nous avons pu organiser le carnaval début mars avec la projection d'un dessin animé et les 12-23 ans ont pu recevoir leur carte avantages jeunes (29 au total) en septembre.

J'espère que nous pourrons reprendre nos activités en 2021 avec de nouvelles idées....



## Comité de fleurissement



Cette année a été compliquée pour le comité mais aussi pour toutes les associations du village, en effet l'épidémie nous a complètement désorganisés. Il n'y a pas eu de manifestation et pourtant nous sommes toujours motivés pour améliorer l'aménagement de Digna. Vous avez sûrement remarqué la création des nouveaux massifs, en lien avec notre adhésion au label "Villes et Villages Fleuris" qui nous demande de planter plus de vivaces et de réfléchir à des massifs plus

raisonnés en lien avec la disposition de notre commune.

Afin de garder nos 3 fleurs nous devons respecter certains critères :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

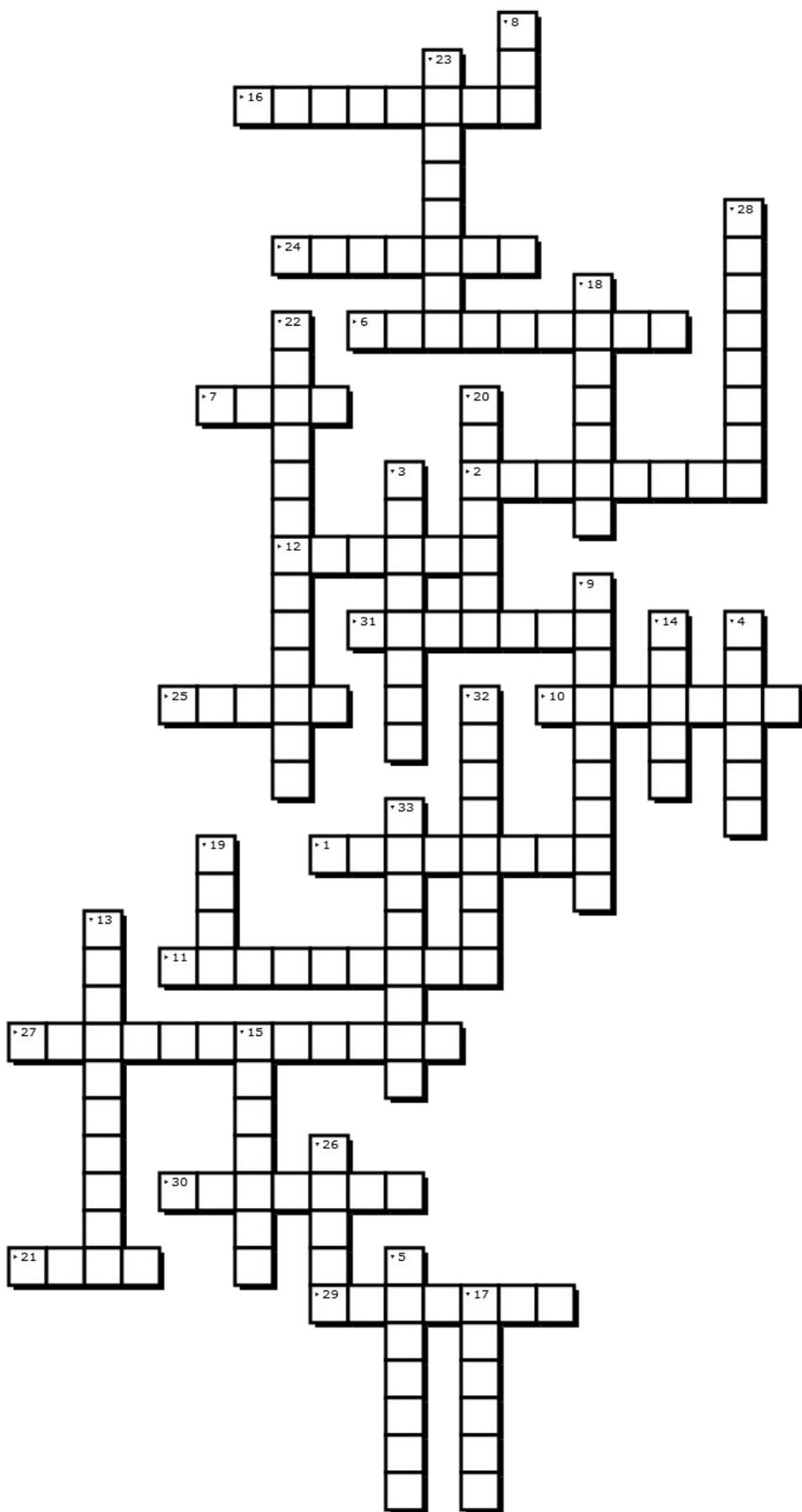
Autant de critères que nous essayons de respecter avec les bénévoles pour que notre commune soit encore un village où il fait bon vivre et où l'on prend plaisir à venir se promener.

Nous allons distribuer en janvier nos calendriers en respectant les règles sanitaires.

Merci à tous et j'espère à bientôt.

Stéphanie Girod

# Digna et alentours



1. Il est entre vos mains.
2. Pour l'usage domestique des habitants.
3. Il bat le fer quand il est chaud.
4. Fragment rocheux.
5. Héros franc comtois.
6. Ils ouvrèrent au loup.
7. Il adoucie la gorge.
8. Il est jaune à 6 ans et 3 mois.
9. Frange bressane.
10. Cul-de-sac jurassien.
11. Un certain point de vue.
12. Elle coule, c'est évident.
13. "Gratte cul".
14. Farine de maïs torréfiée.
15. Lieu-dit.
16. Il est magique dans Astérix.
17. Habitant de Digna.
18. Petite colline.
19. Presbytère.
20. Demeure féodale.
21. Loup cervier.
22. Ornementation florale.
23. La croix des champs.
24. On en compte trois à Digna.
25. On casse ses fruits en automne.
26. Rivière, autrefois appelée la "salle".
27. Image fixe.
28. Lie de vin desséchée ou encore le nom d'un chemin communal.
29. Son eau n'a ni queue ni tête.
30. Lieu supposé d'une bataille antique.
31. Tribu celte locale.
32. Corbeilles, panniens, mannes et cabas, chapeaux...
33. Il est de 62 cl.

## INFOS COMMUNALES

Mairie de Digna

Tel : 03.84.85.91.72

Mail : [mairie.digna@wanadoo.fr](mailto:mairie.digna@wanadoo.fr)

Secrétaire : Myriam Bonnier

Urgence sécurité gaz : 0800.47.33.33

Horaires d'ouverture :

Lundi/mercredi/ vendredi de 8h30 à 11h30

Le SICTOM nous sensibilise sur le côté pratique pour les agents de bien orienter les poignées des containers côté rue.

**Bac gris toutes les semaines**

**Bac bleu semaines impaires**

Un grand merci aux couturières de Digna qui ont su réagir pour nous fabriquer des masques au tout début de l'épidémie : Chantal Droit, Josiane Dubois, Liliane Faverge, Yveline Guiton, Jeanine Putin, Lydie Remond et Paulette Vandroux.

Ambre PALANCHON

Maloé JAILLET

Hamélia COMAS



Mr CHIRON Franck

Me MAZIER Annie

Mr SEURRE Roger

Me DINH VAN Agnès

Mr VANDROUX Paul

Me LANDRY Simone

Mr PHILIBERT Raymond

Me BERNARD Sabrina

Me ECOCHARD Sylviane

Me VUILLET Laurence





Orage sur la Bresse *Pascal Gadroy*

Directeur de la publication : Jean-Christophe Gay  
Numéro dépôt légal 637